

Régime de retraite de Postes Canada Croyances en matière de placement

Renseignements clés

La Société canadienne des postes (la Société) offre un régime de retraite à prestations déterminées qui procure à ses participants une prestation de retraite établie selon une formule prédéfinie. Postes Canada sait que les prestations de retraite des participants au Régime sont un élément très important de leur planification de la retraite. Les participants cotisent au Régime selon une formule liée à leurs gains ouvrant droit à pension. La Société est responsable de la différence entre ces cotisations et le montant nécessaire pour financer les prestations. Comme pour tous les régimes à prestations déterminées, ce montant varie au fil du temps en fonction des changements apportés à la situation de capitalisation du régime, qui est également touché par le rendement des placements de la caisse. Le Régime a atteint une telle maturité que les prestations prévues dépassent déjà les cotisations.

Dans le cadre de la gouvernance du Régime, la Société a mis sur pied un Comité des pensions du Conseil d'administration. Ses responsabilités comprennent l'adoption à l'occasion d'un Énoncé des politiques et des procédures de placement (EPPP). L'EPPP contient une politique de composition de l'actif, des objectifs de placement et un portefeuille de référence. Ensemble, ces éléments visent à atteindre les objectifs de financement de la Société tout en contrôlant la volatilité de la situation de capitalisation des prestations.

Croyances en matière de placement

Les croyances en matière de placement sont un ensemble de croyances motivées et fondées sur des principes qui guident nos discussions, nos décisions et nos objectifs en matière de placement. Nos croyances sont définies par nos recherches sur les pratiques exemplaires et de notre vaste expérience dans les secteurs des placements et des régimes de retraite. Bien qu'il s'agisse de croyances, et non de faits, elles servent à notre équipe chargée des placements de la caisse de retraite lors de l'évaluation des occasions et des risques, et de la prise de décisions.

Nos croyances

 Notre horizon de placement à long terme procure des avantages à nos groupes d'intérêt.

Une perspective à long terme nous permet de penser et de procéder différemment des autres investisseurs. De plus, nous pouvons créer de la valeur à long terme pour nos groupes d'intérêt en investissant dans les occasions qui s'offrent aux investisseurs qui font preuve de patience comme nous. Nous évaluons constamment nos décisions tant à court terme qu'à long terme afin qu'elles tiennent compte de nos besoins en matière de financement, de notre horizon de placement et de notre mission.

 Afin d'obtenir des taux de rendement adéquats à long terme, nous devons prendre certains risques.

Risques et rendements vont de pair. La compréhension et la gestion du risque sont au cœur de nos décisions de placement. Nous prenons ainsi des risques qui, à notre avis, seront récompensés à long terme tout en cherchant à réduire le plus possible les risques de perte en capital. Notre horizon à long terme nous permet de tolérer une certaine

volatilité à court terme, mais notre approche à l'égard des risques est en fait guidée par notre passif et notre mission. Nos attentes en matière de rendement ajusté au risque sont établies d'après une évaluation attentive, car l'évaluation de nos placements peut changer à moyen et à long terme. Par conséquent, nous devons revoir notre tolérance au risque de temps à autre.

• La création de valeur à long terme nécessite une gestion efficace des risques et des occasions liés aux facteurs environnementaux et sociaux.

En tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux, nous pouvons mieux gérer les risques et repérer les occasions qui peuvent avoir une incidence importante sur le rendement des placements à long terme. Comme les risques associés aux facteurs environnementaux et sociaux, notamment les changements climatiques, la diversité et l'inclusion, varient selon nos placements et peuvent changer au fil du temps, nous devons adapter nos pratiques en conséquence. En tant que propriétaire d'actifs, nous préconiserons des politiques durables et des règles de conduite positives au moyen d'une responsabilité active et d'actions concertées.

- Une gouvernance qui rapporte plus.
 - Une bonne gouvernance d'entreprise est indispensable à la prise de décision dictée par le bon sens et contribue à la création de valeur durable à long terme. Bienfaits des saines pratiques de gouvernance interne sur la surveillance du Régime. Nous surveillons également les pratiques de gouvernance de nos sociétés de portefeuille et des gestionnaires avec lesquels nous investissons, et nous travaillons avec eux pour améliorer les secteurs où il y a des lacunes. Une bonne gouvernance rapporte plus, tout simplement.
- L'évaluation est le facteur le plus important du rendement des placements. Les placements n'affichent jamais des cours parfaits. Une inefficience du marché survient lorsque le prix attribué à un actif ne reflète pas sa valeur. La détection et l'évaluation des inefficiences dans l'ensemble de nos placements sont au cœur de nos prises de décision et nous permettent de produire des rendements et d'ajouter de la valeur pour nos groupes d'intérêt. Nous devons également tenir compte du coût dans le processus d'évaluation, puisque le coût d'achat, de vente ou de détention d'un placement a une incidence sur sa valeur et son rendement.
- Les meilleurs résultats en matière de placement sont atteints lorsqu'il y a une harmonisation des intérêts entre toutes les parties.

Nos décisions de placement et celles de nos gestionnaires externes doivent être alignées si nous voulons nous acquitter de nos responsabilités fiduciaires. Cela s'applique également à la façon dont nous exerçons notre droit de vote par procuration des actionnaires pour nos sociétés de portefeuille, et à celle dont nous harmonisons les processus et les mesures incitatives de nos gestionnaires pour atteindre les résultats de placement souhaités.

Les relations solides sont un avantage concurrentiel.

Notre partenariat avec des leaders mondiaux du secteur des placements nous permet d'approfondir notre expertise et d'élargir notre accès aux occasions de placement qui créent de la valeur pour nos groupes d'intérêt. Pour être reconnus comme un partenaire de confiance, nous devons établir et entretenir de solides relations avec les gestionnaires externes, les conseillers et les pairs. Notre réputation auprès des partenaires externes est de la plus haute importance lorsque nous cherchons de nouvelles occasions d'obtenir des idées et de collaborer aux placements.